

la lettre *Flash*

19 mars 2002

Primaire - Secondaire - Supérieur

L'enseignement du fait religieux à l'école appelé à se développer

Effort de **"formation à tous les niveaux"**, création pour tous les enseignants en formation initiale dans les IUFM de **modules consacrés à la "Philosophie de la laïcité" et à "l'histoire des religions"**, organisation - dès la rentrée prochaine - d'un **stage national annuel pour les chercheurs, inspecteurs et formateurs d'enseignants de plusieurs disciplines**, mission **d'évaluation de l'existant** - pratiques, contenus, réticences, ... - confiée à l'inspection générale, sollicitation du conseil national des programmes pour travailler à une **"mise en cohérence de l'enseignement du fait religieux de l'école au lycée et entre les disciplines"**, création **d'un institut européen en sciences des religions**,...

C'est au nom d'une **"laïcité vivante et fière d'elle-même"** que Jack Lang a présenté, jeudi 14 mars, les premières mesures décidées dans l'esprit du **rapport rédigé par le philosophe**

Régis Debray sur "L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque". Pour le ministre de l'éducation nationale, cet enseignement qui a toujours été possible, est certes dispensé par l'école laïque et républicaine. Les programmes d'histoire, du collège et du lycée, en témoignent. Il conviendrait toutefois d'accorder une plus grande attention à la formation des enseignants sur ce thème ainsi qu'à la production d'outils pédagogiques. Il ne s'agit pas, le ministre l'a bien souligné, de "susciter quelque vocation religieuse que ce soit", ni davantage de "privilégier telle ou telle option spirituelle". Mais, l'évolution de la société, impose un renouvellement de cette approche sous peine de voir des pans entiers de la culture mais aussi des valeurs qui sous-tendent la solidarité civique échapper à la compréhension des générations à venir.

La question ne se pose **pas seulement dans l'enseignement de l'histoire mais**



aussi en lettres, géographie, musique, arts plastiques, philosophie et langues vivantes étrangères. L'enjeu étant interdisciplinaire ou pluridisciplinaire, il ne s'agit pas "d'instaurer un enseignement à part entière, doté d'un programme, d'un horaire et donné par un corps professoral spécialisé". D'où l'accent mis par le ministre sur l'effort de formation de l'ensemble des enseignants et "sur la qualité des outils que l'on mettra à leur disposition et sur la compétence de ceux qui les instruisent."

Dans cette perspective, **le stage annuel interdisciplinaire** a pour objectif de "susciter des programmes de recherche

susceptibles de répondre aux besoins des enseignants" et **l'institut européen en sciences des religions**, installé à Paris, recevra mission "de rendre plus visibles les travaux de recherche évalués, de participer à la formation des formateurs des IUFM et des académies, d'inventorier les documents de qualité déjà en circulation" et de "susciter l'édition de travaux pour les maîtres, les élèves et le public". Enfin, Jack Lang a rappelé que le **Comité national de réflexion et de proposition sur la laïcité à l'école**, qu'il a instauré en janvier 2002, avait pour mission de "préciser les contours et les ambitions du modèle laïque français".

Retrouvez les décisions du ministre sur internet :

<http://www.education.gouv.fr/discours/2002/religion.htm>

